



Évolution de l'aire occupée par les principaux types d'occupation du sol

Le Nord – Pas-de-Calais, avec 8 % du territoire occupés par les forêts et les milieux semi-naturels*, contre 34 % pour la France (d'après CORINE Land Cover en 2006), est l'une des régions de France comptant le moins d'espaces naturels. Le constat est inverse pour les espaces artificialisés* avec 13,5 % en région contre 5,1 % pour la métropole. Son histoire agricole et industrielle ainsi que sa forte densité de population expliquent cette situation.

Sachant que la principale cause de disparition de la diversité faunistique et floristique est liée à la destruction, aux atteintes et à la fragmentation* des habitats, cet indicateur donne une vue d'ensemble de l'évolution des milieux semi-naturels.

Contexte

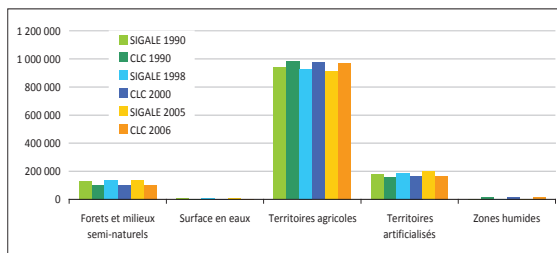
L'évolution des milieux dépend de plusieurs facteurs naturels (la géologie, les climats, les reliefs) mais également de l'histoire des territoires et des diverses pressions anthropiques* exercées sur ces derniers.

L'occupation des sols est nécessaire à la connaissance des différentes dynamiques, anthropiques ou naturelles, que l'on rencontre dans les territoires. Relativement précis et bénéficiant de mises à jour régulières, des outils de photo-interprétation tels que CORINE Land Cover (CLC) ou l'occupation des sols de SIGALE permettent le suivi de certains types d'occupation des sols ayant un impact potentiel sur la biodiversité (territoires artificialisés ou agricoles). Les analyses qui en découlent permettent de pallier l'absence de suivi direct des milieux naturels qui reste aujourd'hui impossible à réaliser.

L'objectif de cet indicateur est donc de caractériser ces évolutions et plus particulièrement celles des espaces naturels régionaux.

Résultats

Évolution de l'occupation des sols en hectare depuis 1990 selon deux référentiels : SIGALE et CORINE Land Cover (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC)



Le Nord – Pas-de-Calais suit les mêmes tendances globales que la France concernant l'évolution de l'occupation du sol :

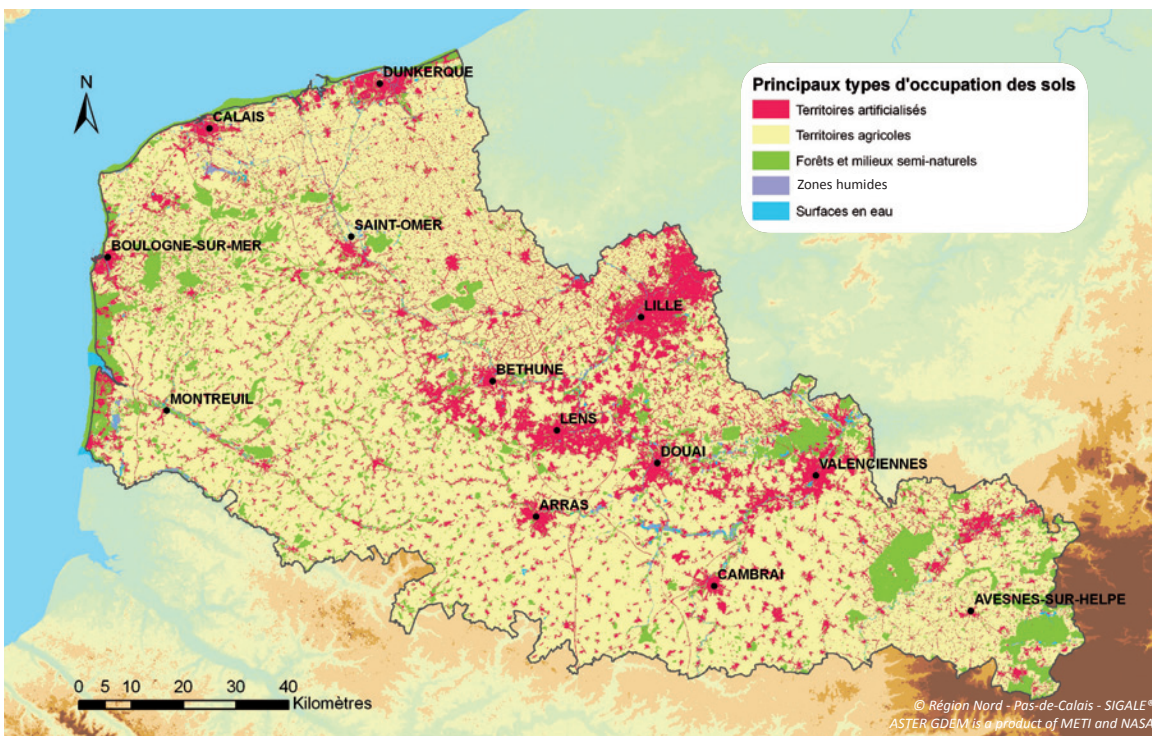
- les surfaces des territoires agricoles, principal poste d'occupation des sols (77,8 % en région contre 60 %

pour la France), diminuent. Bien que ralentissant, la perte de terres agricoles se poursuit (de -1,1 % à -2,6 % en région) par rapport à 1990 ;

- les surfaces artificialisées continuent de croître et enregistrent même les plus forts taux de croissance ;
- le résultat des " forêts et milieux semi-naturels " est à nuancer. De fait, seules les surfaces boisées ont progressé. Les milieux naturels ouverts sont, par contre, en régression ;
- pour les zones humides, les tendances divergent selon les méthodes. La méthode SIGALE étant plus précise, on peut donc considérer que les surfaces de zones humides auraient tendance à diminuer mais à un rythme moins soutenu que par le passé.

Évolution relative de l'occupation des sols depuis 1990 selon deux référentiels : SIGALE et CORINE Land Cover (Source : ORB NPdC d'après SIGALE et CLC)

	Évolution selon SIGALE entre 1990 et 2005	Évolution selon CLC entre 1990 et 2006
Territoires artificialisés	+ 7,6 %	+ 5,9 %
Territoires agricoles	- 2,6 %	- 1,1 %
Forêts et milieux semi-naturels	+ 7,5 %	+ 0,6 %
Zones humides	- 1,7 %	+ 0,4 %
Surface en eau	+ 4,7 %	+ 5,1 %



Ce qu'il faut en penser

L'artificialisation croissante du territoire (urbanisation, fractionnement des territoires par les infrastructures de transport, destruction des habitats) est l'une des causes majeures de l'appauvrissement de la biodiversité. Dans notre région à forte densité humaine, cette artificialisation a lieu majoritairement autour des grandes villes et le long des principaux axes de communication, principalement au détriment des surfaces agricoles et des zones humides.

Méthode

Les chiffres présentés sont issus de deux méthodes différentes de photo-interprétation :

- CORINE Land Cover, piloté par l'Agence européenne pour l'environnement, est un inventaire comparable à l'échelle européenne. Réalisée au 1/100 000, cette cartographie est adaptée aux besoins nationaux mais moins aux échelles régionales. De fait, la plus petite unité décrite est de 25 hectares ;
- SIGALE, système d'information géographique spécifique au Nord – Pas-de-Calais, n'est pas comparable à différentes échelles. Plus fine, la cartographie est néanmoins mieux adaptée à la description de notre territoire (réalisation au 1/25 000, plus petite entité cartographiée 500 m²).

La carte et les statistiques sont issues du premier niveau de poste d'occupation des sols. Il caractérise l'occupation des sols selon six thèmes : les territoires artificialisés, les territoires agricoles, les forêts et milieux semi-naturels, les zones humides et les surfaces en eau. Il existe différents niveaux permettant une classification plus fine de l'occupation des sols.

Même si l'on peut faire le constat positif de l'augmentation des forêts et des milieux boisés entre 1990 et 2005, cela n'améliore pas la situation significativement. En effet, la "fermeture" des milieux, volontaire (plantation) ou naturelle (évolution climacique*), s'effectue le plus souvent au détriment des milieux maintenus "ouverts" comme les prairies, les pelouses, les landes et nombre de zones humides notamment alluviales. Il en résulte un effondrement des populations d'espèces inféodées aux milieux ouverts. "Laisser faire" la nature n'est pas toujours favorable à la biodiversité. L'intervention de l'Homme s'avère nécessaire sous réserve qu'elle s'effectue au moyen de pratiques respectueuses de l'environnement.

En savoir plus

- Voir fiche "Surfaces artificialisées annuellement"
- Voir fiche "Surfaces forestières"
- Biotope, 2008. Analyse des potentialités écologiques du territoire régional. 66 p.
- Commissariat général au développement durable, avril 2009. Le point sur : la France vue par CORINE Land Cover, outil européen de l'occupation des sols. 4 p.
- DREAL, 2008. Le profil environnemental régional Nord – Pas-de-Calais, Tome 1. 201 p.
- Ministère en charge de l'environnement, 2007. Stratégie nationale pour la biodiversité : présentation des indicateurs de suivi de la biodiversité pour la métropole. 65 p.

Sites internet

- Service de l'observation et des statistiques : www.stats.environment.developpement-durable.gouv.fr
- SIGALE : www.sigale.nordpasdecalais.fr

* cf glossaire

